



AR Prefecture

005-200052801-20220323-DEL2022003-BF
 Reçu le 24/03/2022
 Publié le 24/03/2022

PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU
BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS**

Conseil syndical n°33 du : 23 mars 2022

Délibération n° : 2022.003

Page 1 sur 2

Objet : Vote du compte administratif 2021

Par suite d'une convocation en date du 10 mars 2022, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la mairie de Villard Saint Pancrace le 23 mars 2022 sous la Présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Michel MOURONT

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais – 5/5 Voix			
Arnaud MURGIA	<i>Pouvoir à Pierre LEROY</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	<i>Présente</i>	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS	<i>Pouvoir à Jean-Marie REY</i>	Gabriel LEON	<i>Absent</i>
Pierre LEROY	<i>Présent</i>	Emeric SALLE	<i>Absent</i>
Jean-Marie REY	<i>Présent</i>	Marine MICHEL	<i>Excusée</i>
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 3/4 voix			
Dominique MOULIN	<i>Présent</i>	Guillaume DEJY	<i>Excusé</i>
Michel MOURONT	<i>Présent</i>	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	<i>Présent</i>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Hervé WADIER	<i>Absent</i>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absente</i>
Communauté de communes du Pays des Écrins – 2/2 voix			
Alice PRUD'HOMME	<i>Présente</i>	Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Absent</i>
Marie BAILLARD	<i>Présente</i>	Christian CANTON	<i>Absent</i>

Vu

Les comptes de gestion de l'exercice 2021 dressés par le receveur syndical ;
 Le budget primitif 2021, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et recettes, les bordereaux de mandats, relatifs à l'exercice 2021.

CONSIDERANT

Que le compte administratif en tout point identique au compte de gestion adopté précédemment ;
 La régularité des écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021, et celles statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 Que le Président ne prend pas part au vote.



AR Prefecture

005-200052801-20220323-DEL2022003-BF
 Reçu le 24/03/2022
 Publié le 24/03/2022

PETR
 POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°33 du : 23 mars 2022
Délibération n° : 2022.003
Page 2 sur 2

Objet : Vote du compte administratif 2021

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	8
Nombre de membres présents	7	Nombres de membres représentés	1
Nombre de suffrages exprimés		8	
Pour	8	Contre	0
		Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Adopte le compte administratif 2021 dont un exemplaire est joint à la présente délibération ;

Dit que l'excédent net de clôture de l'exercice 2021 est de 196 054,72 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY

